

Communiqué de presse

7 février 2017 - N° 4

Renouvellements P&C au 1^{er} janvier 2017

Excellents renouvellements au 1^{er} janvier, en ligne avec le plan « Vision in Action »

Lors des renouvellements au 1^{er} janvier, les primes de SCOR Global P&C enregistrent une croissance de 5,4 % à taux de change constants, passant de EUR 3,0 milliards à EUR 3,2 milliards.

Le taux de croissance tout comme les sources de cette croissance sont conformes aux objectifs et aux hypothèses de « Vision in Action ». L'approche globale et de long-terme au cœur de la relation que SCOR entretient avec ses clients explique la relative stabilité des renouvellements en Europe et en Asie. Les États-Unis constituent la principale source de croissance sur la période, nos clients d'outre-Atlantique accueillant favorablement l'ambition du Groupe d'y faire croître son portefeuille d'affaires P&C, celui-ci y étant actuellement sous-représenté.

Lors de ces renouvellements, SCOR a poursuivi sa politique d'optimisation de son portefeuille par le biais de la segmentation et de la relation client. Le Groupe a par ailleurs obtenu des conditions préférentielles et/ou des tranches privées sur plusieurs programmes importants. Les équipes de souscription et l'équipe « Alternative Solutions » ont œuvré conjointement à la structuration de transactions sur mesure, dont les primes sont intégrées au sein de chaque activité et de chaque marché.

Les primes brutes arrivant à renouvellement en janvier 2017 représentent environ 65 % du montant annuel total des primes de la division P&C de SCOR.

Renouvellements du portefeuille de traités au 1^{er} janvier 2017 :

	En % des primes brutes	Primes brutes renouvelées (en EUR millions)	Variation par rapport au 1 ^{er} janvier 2016	Facteurs de croissance principaux
Traités P&C	71 %	2 235	+ 5,2 %	Etats-Unis
Traités de Spécialités	29 %	926	+ 5,8 %	Crédit & Caution, Cat Nat Etats-Unis
TOTAL	100 %	3 161	+ 5,4 %	

En termes de tarification, les affaires proportionnelles sont restées relativement stables. Les affaires non proportionnelles, quant à elles, ont mieux résisté que lors des précédents renouvellements. C'est pourquoi la rentabilité technique attendue et la tarification ajustée aux risques n'ont que marginalement baissé par rapport à janvier 2016, respectivement de 0,3 et de 0,6 points de pourcentage. La relative stabilité de ces deux indicateurs témoigne de la stabilisation des tarifs observée sur les principaux marchés.

Avec ces renouvellements, la division P&C est en bonne voie pour réaliser les objectifs du plan « Vision in Action », dans le cadre des hypothèses prévues : un ratio combiné compris entre 95 % et 96 % sur la durée du plan et une croissance annuelle des primes comprise entre 3 % et 8 %.

Communiqué de presse

7 février 2017 - N° 4

Victor Peignet, CEO de SCOR Global P&C, déclare : « *Nous nous félicitons de parvenir à une croissance bien maîtrisée de notre activité, avec une rentabilité attendue satisfaisante, en ligne avec le plan « Vision in Action ». Nous nous développons, conformément à nos attentes, sur le front de nos quatre grands axes stratégiques : nous saisissons des opportunités aux États-Unis dans les traités, nous étoffons notre activité avec les agences de souscription (MGA), nous mettons en œuvre le plan de développement du Channel Syndicate suite à son approbation par les Lloyd's, et enfin notre unité SCOR Business Solutions continue d'afficher une excellente rentabilité* ».

*

* *

Contacts

Marie-Laurence Bouchon

Directrice de la Communication

+33 (0)1 58 44 75 43

mbouchon@scor.com

Ian Kelly

Head of Investor Relations

+44 203 207 8561

ikelly@scor.com

<http://www.scor.com/>

[SCOR photo gallery](#)

Twitter : [@SCOR_SE](#)

Avertissement général

Les chiffres mentionnés dans le présent rapport sont susceptibles, une fois additionnés, de ne pas correspondre parfaitement aux totaux figurant dans les tableaux et dans le corps du texte. Les pourcentages, et les variations en pourcentage, étant calculés sur la base de chiffres complets (décimales incluses), la présentation peut comporter des écarts minimes de totaux et de pourcentage, dus aux arrondis. Sauf mention contraire, les classements des activités et des positions sur le marché sont de source interne.

Énoncés prévisionnels

Le présent document comprend des énoncés et informations prévisionnels relatifs aux objectifs de SCOR, qui concernent en particulier ses projets actuels ou futurs. Ces énoncés sont parfois identifiables par le biais de l'usage de conjugaisons au futur ou au conditionnel, et de verbes tels que « estimer », « croire », « viser », « projeter », « attendre », « aboutir à », ainsi que de l'adverbe « probablement » et autres expressions similaires. Il convient de noter que l'atteinte de ces objectifs et la réalisation des énoncés prévisionnels dépendent de circonstances et de

Communiqué de presse

7 février 2017 - N° 4

faits qui interviendront à l'avenir. Les énoncés prévisionnels et les informations relatives à des objectifs peuvent pâtir de risques connus ou inconnus, d'incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de modifier sensiblement les résultats, performances et réalisations futurs par rapport à ce que SCOR prévoyait ou attendait. Vous trouverez des informations sur les risques et incertitudes susceptibles d'affecter les activités de SCOR dans le Document de référence 2015 déposé le 4 mars 2016 à l'Autorité des marchés financiers française (AMF) sous la référence D.16-0108 et également disponible sur le site internet de SCOR : www.scor.com.

En outre, ces énoncés prévisionnels ne constituent pas une « prévision du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement CE 809/2004.

Informations financières

Sauf mention contraire, tous les chiffres mentionnés dans le présent rapport n'ont pas été audités.

Sauf mention contraire, tous les chiffres s'entendent en euros.

Aucun chiffre cité pour une période postérieure au 30 septembre 2016 ne doit être considéré comme une prévision de l'élément financier attendu pour cette période.